

## Récupération dépôt de garanti ex-ami

Par meli02, le 19/01/2010 à 00:37

Bonjour,

J'expose ma situation en quelques mots...

J'ai habité deux ans a Marseille avec mon ex-ami...

Le jour de la signature, nous avons mentionné son Nom sur le bail.

Mes parents nous on offert la caution (1400€) et sa mère, le premier mois de loyer.

Depuis Aout 2009 nous sommes séparés (il m'a contrainte de quitter l'appartement) depuis il n'est pas très pointilleux sur le paiement des loyers, il n'a fait aucun changement électricité, câble...

Mais le pire c'est que malgré la fin du préavis le 31 Novembre 2009, Monsieur a décidé de garder l'appartement...

Et voilà la grande question... ils ont reconduit son bail, par quels moyens puis-je récupérer ma caution?

Je vous remercie par avance de vos réponses, Méli!